L'ALLOCUTEUR DÉICTIQUE DANS LE DISCOURS: LE VOCATIF ET L'IMPÉRATIF

Ștefan GĂITĂNARU
Universitatea din Pitești
stefan_gaitanaru@yahoo.com

THE DEICTIC ADDRESSING IN DISCOURSE

Abstract:
The grammatical categories of the imperative and the vocative are intrinsically deictic forms. They tend to differentiate themselves by specific desinence and by their syntactic position (main propositions and incidental constructions) from other similar categories. The partially differentiation has created an interference area in which other impersonal modes (infinitive, participle and supine) can occupy the predictive position of the imperative, and some forms of vocative may have syntactic functions.

Keywords: addressing, deixis, predication, identification, incidence.

Résumé:
Les catégories grammaticales de l'impératif et du vocatif sont des formes intrinsèquement déictiques. Elles tendent à se différencier par des désinences spécifiques et par leur positionnement syntaxique (des propositions principales et des constructions incidentes) d'autres catégories similaires. La distinction partielle a créé une zone d'interférence dans laquelle autres modes impersonnels (l'infinitif, le participe et le supin) peuvent occuper la position prédicative de l'impératif et certaines formes de vocatif peuvent avoir des fonctions syntaxiques.

Mots-clés: locuteur, deixis, prédication, identification, incidence.

1. Le vocatif et l'impératif sont des éléments allocutifs grammaticalisés, par lesquels on peut prouver la nature de l'opposition

BDD-A28085 © 2018 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:34:04 UTC)

entre le nom et le verbe, non pas comme relation nom-sujet – verbe-prédicat, mais comme une réminiscence conservée des temps anciens des deux types de phrases (la phrase nominale et la phrase verbale) (Wald, 1967:80), dans leurs configurations sous forme contractée. C'est ainsi que l'on explique le manque de l'interdépendance syntaxique, marquée par l'incidence et par un avertissement intonationel.

Les linguistes qui ont observé la ressemblance pragma-sémantique entre les deux types de phrases ont poussé l'analogie jusqu'aux modalités de réalisation des catégories morphologiques. Ainsi, Sextil Puşcariu remarquait: *« Le fait que la liaison entre l'impératif et le vocatif est étroite, cela se voit, en autre, dans le fait que l'un et l'autre sont accompagnés d'interjections (Ioane bre ! şi Vino bre !), dans la situation où un morphème indiquant le vocatif peut passer et fonctionner comme morphème de l'impératif et qu'une interjection – invariable par sa nature – peut recevoir la désinence de l'impératif »* (Puşcariu, 1976 :111)

Mais les contaminations du nom au verbe et de ce dernier à l'interjection sont justifiées seulement par l'analogie : *« Le premier cas a été enregistré pour les impératifs* vină ! *et* vino ! *ou* adă *et* ado *!, qui ont reçu la désinence de vocatif de* soră *et* soro *; le deuxième cas on le rencontre pour* haidem ! *et* haideţi !*, des variantes souvent utilisées pour* haide ! » (Ibidem)

Mais les analogies, quelque spectaculaires qu'elles soient, sont souvent trompeuses. La forme *ado*, qui dans la langue littéraire a régressé, peut être expliquée par la variante étymologique *adu*, par l'ouverture de *u* à *o*, surtout lorsque le verbe est suivi par une voyelle (*adu aici !*) ; la forme *adă* renvoie au verbe *a da (dă-mi ! – adă-mi !)*. Il est peu probable que les désinences de la sphère du nom passent dans la flexion nominale (*soro - vino*), et si cela était arrivé, la chose ne se serait pas passée seulement dans le cas de l'un ou deux des verbes.

Si l'on tient compte du fait que, en latin, toutes les formes de l'impératif futur avaient les désinences en *–o* et qu'il y avait même en latin classique des formes d'impératif présent en *–o*, il est à supposer que le forme *vino* est une forme étymologique irrégulière, d'autant plus que

BDD-A28085 © 2018 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:34:04 UTC)

les formes irrégulières de l'impératif du latin (*dic ! – zi !; duc ! – du !; fac ! – fă !*) se sont conservées comme telles du latin et se sont imposées en roumain littéraire.

Ainsi, les dictionnaires latins retiennent le verbe *cedo* : „*cedo (verbe défectif qui n'a que l'impérat. 2 pers.*) *donne, voyons, montre-moi*" (Quiquerat, Daveluy, 1922: 208); „*cedo, cette: donne, donnez, apporte, amène* (...) *cedo non habet nisi secundam personam praesentis temporis, et est imperativus modus (*Ernout, Meillet, 1994: 109); „*cedo* verbe,*(ayant seulement forme d'impératif.1. dă-mi, adu-mi, arată-mi*;2. s*pune-mi*; 3. *haide, ei bine*..." (Guțu, 2003: 190).

Le fait que, à partir de l'interjection *hai, haide* il y a les formes verbales *haidem, haideţi* ne constitue pas un cas spécial. La plupart des interjections se sont créé des familles de mots, du type : *poc !:a pocni, pocnit, pocnitură : cioc ! a ciocni, ciocnit, ciocnitură*… Par conséquent, on aura les impératifs *pocniți !, ciocniți !, trosniți !*etc.

Dans le stade actuel de développement du roumain actuel, ces deux catégories soulèvent encore des problèmes au niveau grammatical et connaissent des approches difffentes au niveau pragmatique, en ce qui concerne leur introduction dans le système déictique et dans la typologie des actes de parole.

2. Au niveau grammatical, l'impératif connaît des interprétations qui tiennent, comme on l'a vu, de sa structure morphématique et de la reconfiguration de la catégorie du temps, pendant qu'au vocatif, même dans des études plus récentes, on ne reconnaît pas le niveau syntaxique, en désaccord avec les faits de langue.

2.1. Dans le passage aux langues romanes, l'impératif a perdu l'opposition présent-futur, dès le latin postclassique (*Istoria*, I, 1965: 183). Le futur impératif avait aussi des formes pour la troisième personne et, comme tout impératif, il s'utilisait seulement dans des propositions principales. Cela a peut-être facilité la prise de cette opposition par le conjonctif, qui s'utilisait lui-aussi dans des propositions principales à valeur hortative ou, au négatif, à valeur prohibitive. Mais le subjonctif hortatif a complété le tableau des oppositions avec la I^{ère} personne du

BDD-A28085 © 2018 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:34:04 UTC)

pluriel. C'est ainsi que sont apparus des énoncés directifs tels : *allons ! voyons ! să mergem ! să vedem !...*

Il a été décrit par les grammairiens en mettant en évidence une irrégularité considérable (Iordan et al, 1967:223), mais, en réalité, il y a seulement quelques verbes qui sont irréguliers, à la II^{ème} personne singulier affirmatif (*vino! du! zi! fă!)*, héritées, chose claire pour les derniers, du latin. La forme *vino*, comme on l'a vu, ne saurait être expliquée par un transfert morphématique du féminin vocatif singulier (Pătruț, 1974:127).

En fonction de la forme de la II^{ème} personne singulier affirmatif, les verbes sont groupés en deux sous-classes: les premiers (d'habitude ceux ayant l'infinitif présent en *–a, î* et ceux ayant les suffixes *–ez, - esc, -ăsc*) ont des formes homonymes avec celles de l'indicatif présent III^{ème} personne: *(el) cântă - cântă! (el) lucrează - lucrează!; (el) citeşte - citeşte; (el) hotărăşte - hotărăşte!* Les autres entrent en homonymie avec la II^{ème} personne singulier de l'indicatif: *(tu) mergi - mergi!; (tu) vezi - vezi!; (tu) ieşi - ieşi!; (tu) şezi - şezi!.*

Cette distribution est diversifiée par une autre règle, à savoir celle de la transitivité: les verbes transitifs préfèrent l'homonymie avec la III^{ème} personne pendant que les intransitifs – avec la II^{ème} personne, quelle que soit la conjugaison: *(el) pune - pune!; (tu) stai- stai* (Graur, 1968: 220-221).

Les formes de pluriel en *–lor* sont homonymes avec celles de datif pluriel, leur fixation étant accomplie dès le XVI^{ème} siècle (cf. Chivu, 2015: 157).

L'impératif négatif avait dans la langue ancienne des formes très différentes par rapport aux formes actuelles (**nu cântare - nu cântareţi!, nu judecareţi*!), chose déductible du point de vue formel à partir de l'imparfait du conjonctif latin (*Istoria*, II, 1961: 151). La disparition de *–re* de l'infinitif long a aussi conduit à sa simplification désinentielle *nu cânta! – nu cântaţi!*. En tout cas, la forme d'impératif singulier négatif est la seule forme négative du paradigme verbal différant de la forme affirmative, ce qui prouverait la tendance de se distinguer de façon particulière le prohibitif.

BDD-A28085 © 2018 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:34:04 UTC)

Dans les textes caractérisés par le style oral, l'impératif apparaît comme dans le discours direct, pour exprimer le dynamisme de l'action: « *afin de souligner du point de vie la communication, pour invoquer le témoignage de quelqu'un, en l'attirant dans le cercle immédiat de tes préoccupations et en faisant appel à lui (...) pour qu'il ne soit plus un* il *désintéresse, mais qu'il devienne un* tu *que l'on puisse citer comme témoin »* (Pușcariu, 1976: 11-112): *Apoi, lasă-ţi băiete, satul... şi pasă de te du!; şi trage-i şi trage-i!; Când să-ţi petreci şi tu tinereţea, apucă-te de cărturărie*! *Se pun dracii pe lucru și dă-i și dă-i, pe întrecute; Și pe urmă strînge-l și pupă-l...*

Dans de tels énoncés, les grammairiens ont remarqué l'existence d'in impératif dramatique (cf. GALR, I, 2008: 383).

Dans des contextes pareils se trouve aussi le vocatif: *Nici tu junghi, nici tu friguri, nici o altă boală nu s-a lipit de noi.* Dans de tels contextes on peut parler de la présence de l'invocatif (Pușcariu, 1976: 112).

2.2. La description grammaticale du vocatif a concerné, principalement, trois problèmes: son inclusion dans le système des cas, la réalisation de la fonction syntaxique de sujet, le caractère actuel ou régressif. La bibliographie concernant ce problème est impressionnant, entraînant tant des grammairiens roumains (Iorgu Iordan, I. Coteanu, Al. Graur, M. Avram, L. Vasiliu:Diaconescu...), que des linguistes de taille mondiale (L. Hjelmslev; A. Ernout, J Kuryłowicz...).

2.2.1. Pour établir le statut du cas, on a mis en discussion deux aspects: son identification dans la configuration de la déclinaison et la façon dont il assume une fonction syntaxique.

2.2.1.1. Pour établir la façon de le faire encadrer dans le système des déclinaisons, on a montré *: « étant le seul cas sans article et qui ne prend pas part à l'opposition indéterminé – déterminé, fondamentale pour le système nominal, le vocatif s'avère être en dehors du système de la déclinaison »* (cf. Osiac, 2003: 210-211).

En réalité, le vocatif peut lui aussi recevoir un article (*omule, fericitule…*) et peut aussi recevoir la détermination (*Ce mai faci, iubite prietene ?*).

BDD-A28085 © 2018 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:34:04 UTC)

Guţu Romalo considère le vocatif comme étant « *irélévant du point de vue de sa classification en déclinaisons »* (LRC, 1985 :135).

En réalité, les désinences du vocatif sont des désinences authentiques qui, surtout lorsqu'elles font marquer le genre personnel, ou qu'elles soient le résultat d'une conversion, sont indispensables (*copile, vecine, vere, nepoate… ; frumoaso, deşteapto, mincinoaso*…).

2.2.1.2. En ce qui concerne les fonctions syntaxiques, on a absolutisé la relation d'incidence, qui l'exclut de la structure, oubliant cependant qu'il y a des fonctions syntaxiques (certains types d'appositions), réalisées toujours comme incidence. Cela arrive même dans les études normatives: *« L'indépendance du vocatif se manifeste par l'absence des fonctions syntaxiques* » (GALR I, 2008 :71) ; « *Le vocatif est un cas non-syntaxique, c'est-à-dire non encadré dans l'organisation syntaxique de la proposition et n'accomplissant une certaine fonction syntaxique »* (GBLR, 2016 :57). A la page 598, on nous donne un exemple d'apposition accordée : *Ioane, **prietene**, de ce nu răspunzi la telefon?*

En réalité, le vocatif peut avoir trois fonctions syntaxiques : complément du nom (*Ce mai faci, **iubite** prietene?*) ; apposition dénominative (*Unde te duci, frate **Ioane**?*) et apposition qualificative (*Ioane, **deşteptule**, de ce n-ai venit?*) (cf. aussi Avram, 1980:163-164).

La conclusion de M. Avram reste actuelle aujourd'hui même: « *En effet, le plus souvent, le vocatif n'a pas de rôle de partie du discours dans la proposition et il n'est pas intégré dans une proposition. Ce constat ne justifie cependant l'erreur, très fréquente malheureusement, de considérer que le vocatif est dépourvu de rôle syntaxique* » (Avram, 2005 : 129).

2.2.2. Le principal enjeu de l'intégration du vocatif dans le système des cas c'était de démontrer la fonction sujet dans les trois contextes possibles : ***Copile**, vino la mama! Vino **tu** încoace! **Copile**, vino **tu** încoace!*

En élargissant les oppositions de personne au nom aussi (le nominatif: III^{ème} personne; le vocatif: II^{ème} personne), en vertu de l'accord en personne, on a montré: « *Nous pensons (…) que le vocatif est sujet dans une proposition dont le prédicat est exprimé par un impératif (ou un autre mode à valeur d'impératif) »* (Zdrenghea, 1960 :494) ; *« Les substantifs en vocatif peuvent avoir, à notre avis, la fonction syntaxique de sujet d'un*

BDD-A28085 © 2018 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:34:04 UTC)

*impératif (Vino, **Marine**!), et aussi celle d'apposition (Tu, **Marine**, eşti acolo?)*" (Osiac, 2003: 217).

Parce que le substantif en vocatif, dans des énoncés du premier type, est isolé par virgule, il faut préciser qu'il ne fait pas partie de la proposition et donc il n'est pas partie du discours. On pourrait invoquer la règle élémentaire que le sujet et le prédicat ne se séparent par pas virgule. C'est pourquoi on a monté que le sujet « *en ce cas ne doit pas être séparé du prédicat par virgule* » (Zdrenghea, 1960, 495).

La séparation par virgule n'est pas un aspect conventionnel, mais elle est exigée par des conditions objectives. Ainsi, à part les définitions syntaxiques, morphologiques, stylistiques (Ciobanu, 2000 : 110-153), il y a aussi une définition phonétique, négligée parfois par les linguistes : la virgule fait marquer la pause nécessaire entre deux mots ayant une intonation différente. Cette condition est accomplie par le voisinage entre le vocatif et l'impératif qui, étant tous les deux des appellations, ont des intonations individuelles, créant l'opposition descendent – ascendant (cg. Dascălu – Jinga, 2001 :52). Ainsi, il y a des situations où on met la virgule même entre le sujet et le prédicat : *Fratele meu a plecat. Tu, ai rămas.* À part cela, il y a des arguments syntaxiques et sémantiques par lesquels on prouve l'inhérence vocatif-impératif.

Syntaxiquement, il est vrai que le vocatif et l'impératif sont tous les deux à la II^{ème} personne et qu'ils s'accordent. Cependant, on peut observer que cet aspect est insuffisant pour justifier l'interdépendance. Si dans un énoncé tel « *Copilul vine.* » nous avons une interdépendance, cela se voit du fait que des énoncés tels « **Copilul venim; *Copilul veniţi*. » sont impossibles. Les énoncés avec vocatif n'imposent pas de restriction au verbe : « *Copile, vino! Copile, venim pe la tine! Copile, veniţi să vedeţi!* ».

Du point de vue sémantique, dans l'énoncé « *Copile, vino!* », le nominal n'est pas l'agent direct de l'action, à cause de la valeur performative de l'impératif *Copile, vino! = Copile (îţi spun) vino!, Copile, îţi ordon să vii!* (Ionescu-Ruxăndoiu, 2003: 24-25; cf. aussi Austin, 2003: 23-25). Par conséquent, le vocatif, isolé par virgule de l'impératif, n'accomplit pas la fonction syntaxique de sujet.

BDD-A28085 © 2018 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:34:04 UTC)

Des énoncés du type *Vino tu*! Ont relancé l'idée du sujet en vocatif. Si dans l'énoncé *Copile, vino!* on considère que le sujet est inclus (tu), dans *Vino tu* !, le sujet n'est plus inclus, mais exprimé. Il nous reste la question si *tu* du dernier énoncé est au vocatif ou au nominatif. Pour cela, on fait la preuve de l'interdépendance : *Copile, vino (venim, veniţi...); Vino (*venim, *veniţi) tu!*

D'ici on déduit que *tu* est sujet en nominatif.

2.2.3. Le problème si le vocatif est un cas actuel ou régressif a deux aspects : l'élargissement de l'homonymie avec le nominatif sur beaucoup de formes à désinences spécifiques ; l' (in)utilisation obligatoire des désinences spécifiques. L'impression de régression vient premièrement de l'existence d'un nombre relativement réduit de noms animés, appartenant objectivement ou stylistiquement au genre personnel. La plupart des formes marquées par désinences spécifiques peuvent exister en variation libre avec les formes non-marquées (homonymes avec le nominatif).

Les vocatifs non-marquées par désinences sont cependant marqués par une intonation spécifique (Dascălu-Jinga, 2001 :27). Certains s'utilisent toujours comme tels : *mamă, chelner, birjar, elev, soldat, tată, caporal, ofiţer...* (cf. Irimia, 2008: 75-76). En sens contraire, afin de consolider la position du marquage désinentiel, le roumain a recours, comme modalité néologique d'enrichissement du vocabulaire, à l'adjectivisation absolue de certains adjectifs, avec la désinence *–ule* pour le masculin (*deşteptule, urâtule, frumosule, prostule;* cf. aussi les noms *eroule, puiule...*) et *–o* pour le féminin (*deşteapto, frumoaso, urâto, mincinoaso...).*

On a montré que « *la variante littéraire du roumain met en évidence une tendance de réduire la circulation des formes du vocatif avec désinences spécifiques (étant ressenties comme orales, connotées du point de vue affectif) et leur remplacement par des formes homonymes avec celles de nominatif* » (Manu Magda, în GALR, II, 2008: 884). On continue à considérer que des formes telles *vere, cumnate, frate...*, même si elles sont indispensables, constituent « *une modalité d'expression caractéristique, généralement, à des catégories sociales ayant un niveau d'instruction moyen ou inférieur* » (Ibidem : 887).

BDD-A28085 © 2018 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:34:04 UTC)

Marqué du point de vue désinentiel ou de l'intonation, le vocatif n'est pas régressif : il a une fonctionnalité précise dans la langue : l'appellation nominale, indispensable dans le schéma des fonctions caractérisant le processus de communication. La réduction de la fréquence des désinences spécifiques par l'élargissement de l'homonymie avec le nominatif est une chose naturelle, cependant est-il aussi vrai que certaines désinences restent indispensables, appartenant, par conséquent, à la langue littéraire.

3. Au niveau pragmatique, on doit signaler l'ancrage déictique, les types de modalisation du discours et l'implication des éléments allocutifs grammaticalisés dans la structure des actes de parole directifs ou injonctifs.

3.1. L'ancrage déictique caractérise dans la même mesure les formes grammaticalisées d'impératif et de vocatif, celles-ci étant réciproquement impliquées dans le processus de communication. Il y a cependant des formes de vocatif sans impératif (*Domnule, avionul decolează peste o oră !*) et, aussi, des impératifs sans l'expression de l'allocuteur présupposé (*Ieșiți afară mai repede!*).

Il y a plusieurs convergences qui ont conduit à la constatation que cet ancrage déictique est intrinsèque. On a, premièrement, considéré leur présupposition réciproque : « *Les formes d'impératif des verbes présentent un ancrage déictique intrinsèque, n'étant réalisées qu'en s'adressant directement à l'allocuteur* » (GALR, II, 2008 : 736) ; « *La forme de vocatif des substantifs est intrinsèquement ancrée déictiquement, par sa composante allocutive, de désigner l'allocuteur* » (Ibidem).

En second lieu, même si l'on a considéré que l'impératif « *est le mode le plus proche de l'énonciation et le moins proche des structures de l'énoncé* » (Gherasim, 1997 :191) par l'interpellation de l'interlocuteur par le locuteur, il suppose la fonction primaire de la deixis: la référence directe à un élément de l'énonciation. Il ne nous intéresse pas le fait que l'énoncé appartient généralement à la communication orale, mais le fait qu'il fait partie de l'oratio recta.

En troisième lieu, la convergence antérieure engendre le plus grand rapprochement entre les deux types d'actes de parole: les

BDD-A28085 © 2018 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:34:04 UTC)

illocutionnaires (directifs et injonctifs dans ce cas) et les perlocutionnaires (l'interlocuteur transpose ou non les finalités proposées par l'actant de la signification verbale).

3.2. Sous l'aspect de la modalité (l'impératif est un mode), on a montré que celui-ci passe la signification de l'énoncé de la sphère de la virtualité (la modalité aléthique: im/possible, nécessaire, contingent) dans celle de la certitude réelle (la modalité déontique de l'obligation et de la permissivité). Les actes directives passés au perlocutionnaire deviennent réels, dont on a déduit un rapprochement formel et sémantique avec l'indicatif.

Du point de vue formel, on a constaté que « *l'impératif positif de II*^{ème} *personne emprunte de l'indicatif présent des formes de II*^{ème} *et de III*^{ème} *personne (...), l'impératif positif et négatif de V*^{ème} *personne emprunte des formes de la V*^{ème} *personne de l'indicatif présent* » (Minuţ, 2002 :121).

Les séries de ces homonymies de personne des deux modes existent, en effet, mais plutôt par continuité étymologique que par emprunt.

Sémantiquement, on a montré que « *le rapprochement de l'impératif par rapport à l'indicatif s'explique à travers le sujet parlant (...) l'action exprimée par l'impératif est comme si elle était certaine, réelle (modalité épistémique) ; elle peut devenir réelle lorsque celui auquel elle a été destinée l'accomplit* » (Gherasim, 1997: 191-192).

Mais le rapport entre virtuel et réel est subjectif, représenté de façon différente par les deux interlocuteurs, de sorte qu'il importe, pour l'impératif, seulement sa composante illocutionnaire ; l'allocuteur peut la finaliser ou non. S'il l'accomplit (ce qui n'arrive pas toujours), l'acte perlocutionnaire est consigné par l'indicatif. On peut parler de mutation sémantique seulement en contexte, non pas ponctuellement, pour chaque mode pris séparément. C'est pourquoi l'impératif n'est pas inscrit parmi les modes verbaux par lesquels on réalise la modalité épistémique (sont consignés seulement l'indicatif, le présomptif, le conjonctif et le conditionnel) (cf. GALR, 2008 :710). En revanche, il est décrit, à côté du conjonctif à valeur d'impératif, comme forme d'expression de

BDD-A28085 © 2018 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:34:04 UTC)

l'obligation et de la permissivité déontique : « *Parmi les modes verbaux, l'impératif réalise généralement des valeurs de type déontique (...). L'impératif positif correspond à l'obligation, l'impératif négatif à l'interdiction* ». (Ibidem : 719).

L'impératif fait structurer ses actes de parole en fonction de la forme affirmative ou négative du verbe. D'habitude, sont décrits les actes de parole prescriptifs (directifs, injonctifs) : *« Parmi les éléments allocutifs, une position centrale revient au verbe à l'impératif. Comme mode du discours direct, l'impératif apparaît, d'habitude, dans des énoncés de type prescriptif, sous diverses formes du discours adressé (dialogue, discours direct, discours indirect libre etc.) »* (GALR, II, 2008: 895; cf. aussi Ganz, 1999: 317).

Sémantiquement, on peut consigner plusieurs étapes de la gradation (prière, permission, ordre…), nuancées, surtout celles ayant un coefficient directif réduit, par le conjonctif hortatif. Même s'ils sont moins fréquents, les actes de parole prohibitifs engagent la forme négative du verbe (cf. Ganz, 1999 :208). Il semble que, de la langue ancienne, on a essayé une gradation sémantique en utilisant des morphèmes différents : *Nu iubiți! - Nu iubireți!; nu giurați – Nu giurareți!* (cf. aussi Minuț, 2002: 121).

3.3. Pendant que l'impératif accomplit la deixis par *oratio recta*, le vocatif se constitue comme marque allocutive. Il entre dans la structure du discours dialogique dans la séquence phatique d'ouverture (Adam, 2009 :179), étant toujours présent ou présupposé. A part le rôle argumentatif qu'il constitue (désigner le récepteur / l'allocuteur), il a une double fonctionnalité : la fonction conative (allocutive, phatique d'ouverture) par laquelle l'allocuteur est interpelé en vue de participer au dialogue ; la fonction phatique, de maintenir le contact entre les interlocuteurs (cf. GALR, II, 2008 :871). Puisque parfois les deux fonctions (conative et phatique) ont la même finalité (réinstaurer et maintenir la séquence conversationnelle), les spécialistes ne font pas l'effort de les distinguer : cf. la fonction phatique d'ouverture chez Adam (2009 :179) ; la fonction conative du vocatif (GALR, II,

BDD-A28085 © 2018 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:34:04 UTC)

2008 :887). D'ailleurs, l'indistinction doit être opérée en fonction des étapes du discours :

« *Par les éléments destinés à attirer l'attention de l'allocuteur, la fonction phatique interfère avec la fonction conative. Un tel double rôle – phatique et conatif – est détenu surtout par les éléments contribuant à déclencher la communication* » (Ibidem : 891).

Ces deux fonctions décrites par les pragmaticiens restent valables pour tous les types de dialogue (à partir du dialogue philosophique jusqu'aux recettes injonctives).

Pour le texte directif ou prescriptif où apparaît l'impératif intervient aussi une troisième fonction, qui est fondamentale, la fonction réactive. Celle-ci ne suppose seulement la disponibilité de *causeur* de l'allocuteur, mais l'engagement (le désengagement) de reprendre l'intentionnalité du locuteur et, au niveau du contexte extralinguistique, étant impliquée la deixis, de finaliser l'étape perlocutionnaire.

La fonction réactive est marquée linguistiquement, en même temps par l'impératif et par le vocatif, surtout dans le langage militaire : *-Am înțeles, să trăiți!; - Domnule colonel, permiteți să raportez. Am îndeplinit ordinul Dumneavoastră!*

Déterminée du point de vue stylistique est aussi la fonction expressive du vocatif, décrite dans certaines études :

« *Le vocatif a une fonction conative (identifier et appeler, en proximité ou à une certaine distance par rapport à l'allocuteur (…) fonction phatique et fonction expressive* » (GALR, II, 2008 : 884), réalisée par les formes diminutives des substantifs et par des expressions ayant un considérable poids affectif ou affectif-ironique.

Même si dans la typologie du discours les actes de parole directifs et les marques allocutives n'occupent pas une place importante, comme *oratio recta* et comme modalités d'interpellation, celles-ci sont indispensables dans les stratégies conversationnelles.

Bibliographie

ADAM, Jean-Michel, 2009, *Textele. Tipuri și prototipuri*, Iași: Institutul European.

BDD-A28085 © 2018 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:34:04 UTC)

AUSTIN, J.L., *Cum să faci lucruri cu vorbe*, București: Paralela 45**.**

AVRAM, Mioara, 1980, „Poate fi vocativul parte de propoziție?", în: *Limba română,* nr. 2 , pp. 103-104.

AVRAM, Mioara, 2005, „Poate fi vocativul parte de propoziție?", în: *Studii de morfologie a limbii române,* București: Editura Academiei Române.

CHIVU, Gheorghe, 2015, *Vechi texte românești. Contribuții filologice și lingvistice*, București: Editura Academiei Române.

CIOBANU, Anatol, 2000, *Punctuația în limba română*, Chișinău: Editura Universitas.

DASCĂLU-JINGA, L., 2001, *Melodia vorbirii în limba română,* București: Editura Univers Enciclopedic.

ERNOUT, A.; MEILLET, A., 1994, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire de mots*, Paris: Éditions Klincksieck.

GANZ, Andrei ș.a., 1999, *Ghid al actelor de vorbire*, București: Editura Corint.

GHERASIM, Paula, 1997, *Semiotica modalităților*, Iași: Casa Editorială Demiurg.

GRAUR, Al., 1968, *Tendințele actuale ale limbii române*, București: Editura Științifică.

GUȚU ROMALO, Valeria (coord.), 2008[2], *Gramatica limbii române,* I, *Cuvântul,* II, *Enunțul* (GALR, I, II), București: Editura Academiei Române.

GUȚU ROMALO, Valeria, 1985, „Morfologia", în: I. Coteanu, coord., *Limba română contemporană*, 1985, București: Editura Didactică și Pedagogică.

GUȚU, Gh., 2003, *Dicționar latin-român*, București: Editura Humanitas.

IONESCU-RUXĂNDOIU, Liliana, 2003, *Conversația, structuri și strategii*, București: Editura All.

IORDAN, Iorgu ș.a.,1967, *Structura morfologică a limbii române*, București: Editura Științifică.

IRIMIA, Dumitru, 2008, *Gramatica limbii române*, Iași, Editura Polirom.

MINUȚ, Ana-Maria, 2002, *Morfosintaxa verbului în limba română veche*, Iași: Editura Universității „Al. I. Cuza".

BDD-A28085 © 2018 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:34:04 UTC)

OSIAC, M., 2003, *Substantivul în perspectivă confruntativă*, București: Editura FRM.
PANĂ DINDELEGAN, Gabriela (coord.), 2010, *Gramatica de bază a limbii române* (GBLR), București: Univers Enciclopedic Gold.
PUȘCARIU, Sextil, 1967, *Limba română, I, Privire generală*, București: Editura Minerva.
QUICHERAT, L.; DAVELUY, A., 1922, *Dictionnaire latin-français*, Paris: Librairie Hachette.
ROSETTI, Al., (Redactor responsabil), *Istoria limbii române*, I, 1965, II, 1969, București: Editura Academiei Române.
WALD, Lucia, 1967, „Cu privire la crearea opoziției dintre nume și verb", în: *PLG*, V, pp. 77-83, București: Editura Academiei.

BDD-A28085 © 2018 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:34:04 UTC)